



DÉLIBÉRATION

de la Commission de la Recherche de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 31 mars 2022

Délibération n°09-2022 : Adoption du procès-verbal de la séance de la commission de la recherche du 24 février 2022 - 14h.

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-5 ;

Vu les statuts de l'Université, notamment les articles 13 et suivants ;

Vu le règlement intérieur de l'Université, notamment l'article 1.3.5 ;

Vu les modalités d'organisation de vote proposées lors de la commission de la recherche du 30 septembre 2021 par le Vice-président en charge de la recherche, de la formation doctorale et du numérique compte tenu de la séance tenue en visioconférence ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance de la commission de la recherche du 24 février 2022 - 14h.

Membres en exercice : 26

Membres présents : 12

Membres représentés : 6

Suffrages exprimés : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe :

- Procès-verbal adopté de la séance de la commission de la recherche du 24 février 2022 - 14h.

Séance organisée en visioconférence via Teams

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE	État des présents, des procurations et excusés
PRÉSIDENTE	
DUPONT Virginie	Procuration à Mathias TRANCHANT
COLLÈGE DES PROFESSEURS ET ASSIMILÉS	
CHAUVIN Christine	
FABREGAS ALEGRET Maria Immaculada, ^{HCTI}	Présente en distanciel
FROMENT Jacques	Présent en distanciel
GROHENS Yves	
LINOSSIER Isabelle, ^{LBCM}	Procuration à Alexandra GUENNEC
PLOUX François, ^{Dir-adj ED STT}	Présent en distanciel
THUILLIER Sandrine, ^{Dir-adj ED SPI}	Présente en distanciel
TRANCHANT Mathias	Présent en distanciel
COLLÈGE DES PERSONNELS HABILITÉS À DIRIGER LES RECHERCHES HORS COLLÈGES PRÉCÉDENTS	
CADOU Jean-Marc	Procuration à Mickaël CASTRO
<i>Siège vacant</i>	
COLLÈGE DES PERSONNELS TITULAIRES D'UN DOCTORAT HORS COLLÈGES PRÉCÉDENTS	
BERTHE Bénédicte	Procuration Philippe HRODEJ
CASTRO Mickaël	Présent en distanciel
CHAPEL Laëtitia	Présente en distanciel
HRODEJ Philippe	Présent en distanciel
PUGNIERE-SAAVEDRA Frédéric, ^{Prefics}	Procuration à François PLOUX
VEDEL Béatrice	Procuration à Jacques FROMENT
COLLÈGE DES PERSONNELS AUTRES EC, ENSEIGNANTS, CHERCHEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS	
<i>Siège vacant</i>	
COLLÈGE DES INGÉNIEURS ET TECHNICIENS	
LAIGO Anne	Présente en distanciel
LECLOAREC - LE GALLIOT Nolwenn	Présente en distanciel
COLLÈGE DES AUTRES PERSONNELS BIATSS	
<i>Siège vacant</i>	
COLLÈGE DES DOCTORANTS	
VAUCHER Cécilia ^(T)	
<i>Siège vacant</i> ^(S)	
GUENNEC Alexandra ^(T)	Présente en distanciel
TRAORE Kalil ^(S)	
GUILLOT Jules ^(T)	Présent en distanciel
<i>Siège vacant</i> ^(S)	
SPAHIC Malik ^(T)	
<i>Siège vacant</i> ^(S)	
COLLÈGE DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES	
LOAS Ronan, ^{Représentant du Conseil Départemental (T)}	Procuration à François PLOUX
AZGAG Mohamed, ^{Représentant du Conseil Départemental (S)}	
DELLA VALLE Florent, ^{Représentant de la DRARI (T)}	
MARIETTE François, ^{Représentant de la DRARI (S)}	
CHAOUCHI Hakima, ^{Professeure à l'Institut Polytechnique, Telecom Sud Paris ; Chargée de mission au MESRI}	Procuration à Mathias TRANCHANT
COMPÈRE Chantal, ^{Directrice scientifique adjointe de l'Ifrermer}	
VOIX CONSULTATIVES	
SAUVÉ Jean-Roch, ^{Directeur Général des Services}	Excusé
SONOIS Agnès, ^{Agent comptable}	Excusée

1

Direction d'appui, Recherche, Innovation, Doctorat



INVITÉS PERMANENTS	État des présents et excusés
DIRECTEURS-DIRECTRICES DE COMPOSANTE	
BEDEL Frédéric, Directeur U.F.R. SSI	
Brigitte LE PEVEDIC, Directrice IUT Vannes	Excusée
LAMBLIN-GOURDIN Anne-Sophie, Doyen U.F.R. DSEG et Dir intérim Lab-LEX	Excusée
DANIEL Laurent, Directeur U.F.R. LLSHS	Présent en distanciel
ALLIGAND Gaël, Directeur IUT Lorient POUVREAU Cédric, Dir-adj IUT Lorient	
MARTIN Éric, Directeur ENSIBS	
DIRECTEURS-DIRECTRICES DE LABORATOIRE	
BAZIRE Alexis, Dir-adj LBCM	Excusé
COUSSY Philippe, Lab-STICC	Présent en distanciel
DOUGUET Florence, LABERS	Excusée
FRÈRE Dominique, Candidature Dir site TEMOS	Excusé
GUEGUEN Nicolas, LP3C	Excusé
GUIDEC Frédéric, IRISA	Présent en distanciel
LE DELEZIR Ronan, Géoarchitecture	Excusé
LE MASSON Philippe, IRDL	Présent en distanciel
LHERITIER Élise, Lab-LEX	Présent en distanciel
LIU Quansheng, LMBA	Présent en distanciel
LLINARES Sylviane, TEMOS	Excusée
MENIER David, LGO	Excusé
PIRIS Yolande, LEGO	Excusée
AUTRES DIRECTIONS & RESPONSABILITÉS	
BOSC-BUREL Véronique, Responsable Administrative FONDATION UBS	Excusée
BOURGOUGNON Nathalie, Dir-adj du pôle Doctoral Brest-Lorient-Vannes	Excusée
FERRON Régis, Délégué de l'AUB	Excusé
DIRECTEURS-DIRECTRICES-ADJOINT.E.S ÉCOLE DOCTORALE	
BORNE Isabelle, Dir-adj ED MathSTIC	Excusée
FISCHER-LOKOU Jacques, Dir-adj ED ELICC	Présent en distanciel
VALLEE-REHEL Karine, Dir-adj ED SML	Excusée
DIRECTION D'APPUI, RECHERCHE, INNOVATION, DOCTORAT	
MÉTAYER-NOËL Lysiane, Directrice de la DRUID	Présente en distanciel
ISTE Nathalie, Chef du serv. soutien institutionnel recherche-DRUID, secr de séance	Présente en distanciel
LE MAGUER Gwénaél, Chef du service partenariats-innovation - DRUID	Présent en distanciel
MAFFESSOLI Audrey, Chef du serv. ingén. de projets et conventions-DRUID	Excusée
INVITÉ / ORDRE DU JOUR	
JURYSTA Claire, Responsable du pôle Doctoral - DRUID	Présente en distanciel



Mathias TRANCHANT, Vice-Président de la Recherche, de la Formation Doctorale et du Numérique ouvre la séance à 14h05 et demande lecture des procurations reçues. Les membres présents, ayant droit de vote, sont appelés afin de constater le quorum.

Mathias TRANCHANT présente le déroulé de l'ordre du jour de la séance.

1. Validation du procès-verbal de la commission de la recherche du 27 janvier 2022

Mathias TRANCHANT soumet au vote le compte-rendu de la commission de la recherche du 27 janvier 2022.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité le procès-verbal de la commission de la recherche du 27 janvier 2022 avec l'ajout de l'intervention de Mickaël CASTRO, membre élu, au point 2. Actualités Loi de Programmation de la Recherche (LPR) suite : « *Mickaël CASTRO insiste sur la forte inquiétude qu'il partage avec de nombreux collègues enseignants-chercheurs arrivant en fin d'attribution de la PEDR qui subiront une année de carence avec la mise en œuvre du RIPEC* ».

Membres en exercice : 26 - Votants 20 - Présents : 12 - Représentés : 8 - pour : 20 - Contre : 0 - abstention : 0

Délibération n° 7/2022

14h10 Arrivée d'Yves GROHENS (Christine CHAUVIN et Chantal COMPERE donnent procuration à Yves GROHENS)

2. Actualités Loi de Programmation de la Recherche (LPR)

2.1 Actualités diverses

Mathias TRANCHANT rappelle le projet DEF'PORT qu'il déposera dès le 28 février prochain. Ce projet est le 2^e volet de réponse du 4^e Programme d'investissements d'avenir (PIA4) dans le cadre du Programme et équipements prioritaires de recherche (PEPR).

Mathias TRANCHANT souligne que le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) considèrent que l'UBS porte un projet stratégique sur le plan national en rassurant que l'absence du CNRS n'aura aucun impact. Un point sera fait ultérieurement sur l'implication de l'UBS dans ce projet, son apport en termes de moyen aux laboratoires, sur le plan des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences de l'environnement et des sciences de l'ingénieur.

Mathias TRANCHANT revient sur les échanges avec Mickaël CASTRO concernant la composante C3 « Prime individuelle » du RIPEC amenée à remplacer au 1er janvier 2022 la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR). Une année de carence sera inéluctablement appliquée pour les enseignants-chercheurs arrivant au terme de l'attribution de la PEDR. Mathias TRANCHANT entend soutenir cette carence avec l'appui de l'établissement en toute légalité. Un groupe de travail est d'ores et déjà lancé afin de réfléchir sur une méthode alternative à la C3.

Sandrine THUILLIER souhaite savoir combien de collègues de l'UBS sont concernés et si d'autres établissements cherchent des solutions alternatives.

Mathias TRANCHANT précise que cela concerne 17 collègues. L'impact est considérable en termes d'investissement de la communauté scientifique. Il n'y a pour l'instant aucun retour des autres établissements. Le Vice-président du conseil d'administration est en lien avec les autres Vice-présidents et devrait en savoir plus.

14h20 Arrivée de Cécilia VAUCHER (Malik SPAHIC donne procuration à Cécilia VAUCHER)

Mathias TRANCHANT présente les grandes lignes du protocole RH de la loi de Programmation de la Recherche (LPR) avant l'intervention de la Présidente au cours de cette séance, avec un focus sur la Chaire des Professeurs Juniors (CPJ), ses opportunités pour l'établissement et points de vigilances.

Mathias TRANCHANT souligne l'importance de mettre en place une politique sur la Chaire CPJ.

Calendrier de la procédure :

- 08/02/2022 : présentation au bureau et aux directeurs de composantes et de laboratoires
- 20/02/2022 Transmission des propositions à DGRI + DGESIP (copie recteur)
- 21/02/2022 : présentation au Comité Technique
- 24/02/2022 Information en commission de la Recherche
- 08/03/2022 : vote du Conseil d'Administration



À valider en CR du 31 mars 2022 - 14h

- Mi-mars 2022 : Retour des arbitrages MESRI – Ligne dédiée sur SCSP
- Avril à mi-juin 2022 : Appel à candidature / audition et sélection des candidats
- Fin juin 2022 : Signature du contrat pré-titularisation
- Juillet - août 2022 : Signature convention de recherche et d'enseignement + convention de financement ANR
- 1^{er} septembre 2022 : prise de fonctions du CPJ

Un débat s'engage avec les membres de la commission de la recherche.

Laetitia Chapel souligne le manque de clarté pour le fléchage des postes à prioriser.

Mathias TRANCHANT précise qu'un groupe de travail va se constituer afin de clarifier la politique à mener avec les instances et en tenant compte de la stratégie de l'établissement tournée vers sa recherche académique mais aussi celle sur le plan innovation et sa relation avec le monde socio-économique.

Philippe LE MASSON indique que les CPJ sont une réelle opportunité mais attire l'attention sur la crainte des MCF HDR de se retrouver en concurrence avec ces nouveaux CPF. L'établissement prévoit-il un complément de financement autour de ces CPJ ?

Mathias TRANCHANT précise qu'il est prévu de recruter 3 Chaires sur chaque thématique dans le projet UNITE.

14h50 Arrivée de François MARIETTE

3. Projets de Recherche & Innovation

3.1 Classement des ARED - Région Bretagne, campagne 2022

Mathias TRANCHANT reprécise la procédure du dispositif des ARED mise en place à l'UBS. Il était important que la Commission de la Recherche statue avant la remontée définitive des avis des établissements.

4

Mathias TRANCHANT remercie Claire JURYSTA, responsable du pôle Doctoral au sein de la DRUID pour la préparation des documents à présenter en séance.

Mathias TRANCHANT rappelle le calendrier de la campagne 2022 avec l'instruction des projets le 11 février en réunion des Directeurs-Directrices de laboratoires pour avis et classement, puis ce jour, proposition et validation en Commission de la Recherche avant instruction le 25 février sur l'Extranet recherche de la Région Bretagne. Le dispositif des ARED vise à développer l'accueil de doctorants et doctorantes au sein des équipes de recherche implantées sur le territoire breton. Ces ARED seront discuter au travers des Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS) sur 5 sujets thématiques et 3 axes transversaux définis par la Région qui accompagne et stimule le développement économique du territoire. La Région considère des sujets dits « réservés », correspondant à une dynamique.

Mathias TRANCHANT insiste sur le rôle du pôle Doctoral de la DRUID qui est à disposition des chercheurs pour informer sur le dispositif ARED, cibler sur la typologie des appels (l'intérêt de s'orienter vers un dispositif « réservé » plutôt que sur un dispositif « générique », etc.).

Mathias TRANCHANT soumet les instructions à suivre des projets sur l'Extranet recherche :

- Les projets de thèses déposés font l'objet d'une validation (avis « favorable » ou « défavorable »)
- À partir des trois critères mentionnés ci-dessous, il faut attribuer une note (A+, A ou B) à chaque projet.
- Les 3 critères d'évaluation pris en compte sont :
 - La qualité scientifique du projet (originalité, caractère innovant, résultats antérieurs, potentiel de valorisation, prise de risque, interdisciplinarité ...)
 - L'adéquation du projet avec la stratégie scientifique de l'établissement ;
 - L'impact attendu du projet dans la dynamique globale de l'unité de recherche et de l'établissement (renforcement d'une collaboration, effet de levier potentiel sur des financements nationaux ou européens, etc.).

L'établissement peut par ailleurs rédiger un court commentaire (5 lignes) pour souligner les aspects stratégiques du projet, s'il considère celui-ci comme prioritaire du point de vue de sa stratégie de recherche. Pour chaque dossier, il est nécessaire de renseigner l'avis accompagné d'une note.

Mathias TRANCHANT rappelle l'attribution des 16 ½ CDE par laboratoire avec la ventilation de celui affecté au laboratoire PREFICS vers le laboratoire LMBA conformément à la délibération 33/2021 - CR du 09/12/2021 précisant le reversement d'un ½ CDE au laboratoire LMBA en cas de non obtention d'un cofinancement.



À valider en CR du 31 mars 2022 - 14h

Chaque projet est présenté par École Doctorale avec l'acronyme et les grandes lignes du projet sans rentrer dans le détail. Un temps d'échange est consacré avec les membres de la Commission de la Recherche.

Mathias TRANCHANT soumet une synthèse des projets par École Doctorale et par DIS ainsi que celle des projets réservés par laboratoire. Un vote est demandé pour les 17 projets avec avis favorable et la note A+. Les élus concernés par un projet ne prennent pas part au vote.

La commission de la recherche approuve le classement des ARED avec avis favorable et la note A+ pour les 17 projets déposés sur la plateforme de la Région Bretagne.

Membres en exercice : 26 - Votants 23 - Présents : 14 - Représentés : 9 - pour : 20 - Contre : 0 - abstention : 1 – Ne prend pas part au vote : 2

Délibération n° 8/2022

Mathias TRANCHANT propose de réaliser un vadémécum pour progresser dans la procédure des ARED et les attributions définitives.

4. Questions diverses

4.1. Sièges vacants à la Commission de la Recherche

Mathias TRANCHANT rappelle les sièges vacants à la Commission de la Recherche à renouveler lors des prochaines élections des 29, 30 et 31 mars 2022 pour le :

- Collège des doctorants
 - 1 siège du secteur 1 (sciences humaines et sociales) et 1 suppléant
 - 3 sièges du secteur 2 (sciences et technologies) et 3 suppléants
- Collège des personnels HDR hors collège des PR et assimilés
 - 1 siège en Sciences humaines et sociales en remplacement de Stéphanie RENARD
- Collège des personnels autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés
 - 1 siège en remplacement de Jean-Louis HERVE, retraite au 1^{er} janvier 2022
- Collège des autres personnels BIATSS
 - 1 siège en remplacement de Yohan DUHAUTOIS, démission le 31 janvier 2022

5

4.2. Lancement des Appels à Projets UBS 2022

Mathias TRANCHANT rappelle le calendrier et la procédure dématérialisée pour les Appels à Projets sur la plateforme Moodle des Appels à projets UBS.

Prochaine commission de la recherche : Le 31 mars 2022 à 14h à VANNES

Fin de la séance à 16h15

Fait en visioconférence, le 24 février 2022

La Présidente
Virginie DUPONT

